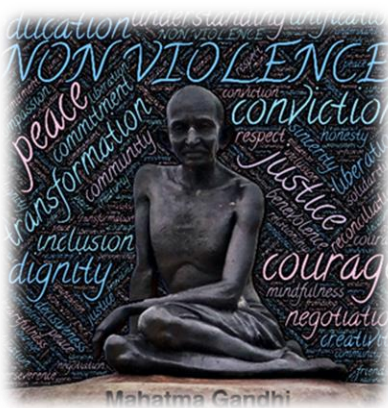




Titre

Journée Scolaire de la Non-Violence et de la Paix

Description



“Toi et moi sommes un. Je ne peux pas te faire du mal, sans me blesser”

M. Gandhi

Une initiative du poète espagnol, éducateur et pacifiste, Llorenç Vidal. Depuis 1964, la célébration de cette journée, reconnue par l'UNESCO en 1993, vise à attirer l'attention des politiciens, fonctionnaires publiques, parents, éducateurs et enseignants qu'il est nécessaire une éducation permanente à la non-violence et à la paix. Il est indispensable d'éduquer à la solidarité et au respect d'autrui, car «les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix». (Préambule de la Constitution de l'UNESCO)

Le choix du 30 janvier n'est pas dû au hasard: il rappelle l'anniversaire de la mort d'un des plus grands défenseurs de la paix, la non-violence, la justice et la tolérance entre les peuples: Mahatma Gandhi.

Cette date peut être l'occasion pour manifester publiquement votre chemin, votre engagement pour la Paix ! [Living Peace International](http://LivingPeaceInternational.org) invite tous les membres du réseau à participer activement à cette commémoration.

Destinataires

Enfants, jeunes et adultes, issus d'écoles, de groupes de jeunes et d'associations.

Objectifs

- Comprendre les causes des conflits
- Comprendre le sens du mot « paix »
- Expérimenter des actions de promotion de la paix
- Approfondir le concept de fraternité universelle
- Promouvoir des liens de confiance et de réciprocité
- Développer la créativité en fonction de la paix



Activité

Nous vous invitons à participer à la chaîne de paix et à **créer ou personnaliser des activités de promotion de la paix** avec votre classe / groupe

Place à la créativité!

Les diverses activités proposées sur le site de Living Peace International peuvent servir de point d'inspiration ! [Cliquez ici pour y accéder.](#)

Échéance

30 janvier.

Si vous rejoignez cette initiative, envoyez-nous des photos et vidéos de votre activité à partager avec le réseau Living Peace International!

Écrivez-nous à info@livingpeaceinternational.org. ***



***** Living Peace est soumis aux normes européennes de confidentialité qui sont entrées en vigueur en mai 2018.**

Si vous souhaitez partager des photos et des vidéos des activités que vous avez réalisées avec des jeunes et des enfants, il est nécessaire d'envoyer l'autorisation signée par les parents ou tuteurs légaux des mineurs (vous pouvez télécharger le formulaire d'autorisation [ici](#) et l'envoyer à l'ONG [AMU](#), e-mail: privacy@amu-it.eu, responsable de la gestion des informations sur le projet Living Peace International).

Si vous ne pouvez pas transférer l'autorisation, n'oubliez pas d'envoyer uniquement des photos et des images de vidéos qui ne permettent pas la reconnaissance des personnes et en particulier des mineurs. Peuvent être envoyées les images faites du haut vers le bas, où il est possible de voir les personnes qui développent les activités sans montrer leurs visages vus de face.

En partenariat avec

